BON DE RÉSERVATION • Du 5 avril au 30 octobre 2027

1er curiste

À compléter en majuscules et à retourner à :
Thermes d'Allevard • Service Réservation • 6 avenue des Bains • 38580 ALLEVARD

☐Mme ☐M.

Nom ..... Prénom .....

Nom de jeune fille .....

Date de naissance .....

Téléphone ..... Portable .....

Adresse .....

Code Postal ☐☐☐☐☐ Ville .....

E-mail .....

Profession .....
Si retraité, merci de préciser votre ancienne profession

☐ J'autorise la SET ALLEVARD à m'envoyer des lettres d'information, offres promotionnelles et brochures par email ou par courrier.

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, ainsi que d'un droit d'information, de modification, de rectification, d'opposition, de portabilité et de suppression de celles-ci en nous contactant par email à : dpo@thermes-allevard.com.

VOTRE CURE CONVENTIONNÉE

• Votre numéro de Sécurité Sociale
(même n° que sur la prise en charge)

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Nom et prénom de l'assuré(e)
(si différent du curiste)

.....

Éprouvez-vous de réelles difficultés de mobilité durant les soins ?

☐ oui ☐ non

Avez-vous déjà suivi une cure à Allevard ?

☐ oui, en quelle année : ..... ☐ non

Le choix de votre cure conventionnée :

☐ Simple orientation RH : Rhumatologie
☐ Simple orientation VR : Voies Respiratoires
☐ Double orientation RH+VR 2ème orientation
☐ Double orientation VR+RH 2ème orientation

Programmes en supplément* :

☐ Sérénité • 270€ ☐ Sérénité Accompagnant • 370€

☐ Pass'sport • 180€ (15 cours au choix sur inscription)

☐ Programme d'Éducation Thérapeutique
Mieux vivre avec la Fibromyalgie • 450€
Dates de sessions : 12/04 • 03/05 • 24/05 • 14/06 • 05/07 • 26/07 • 30/08 • 20/09 • 11/10

☐ Programme *Pour aller plus loin avec la Fibromyalgie* • 390€
Dates de sessions : 12/04 • 03/05 • 24/05 • 14/06 • 05/07 • 26/07 • 30/08 • 20/09 • 11/10

☐ Forfait Soins *Spécial Fibromyalgie* • 270€

☐ Forfait Accompagnant Soins *Spécial Fibromyalgie* • 370€

* ATTENTION : ces programmes ne sont pas conventionnés par la Sécurité Sociale et sont entièrement à la charge du patient.

Information dates de cure

Après le 28 août 2027, les débuts de cure seront possibles uniquement les 30 août, 20 septembre et 11 octobre.

Date du 1er jour de soins souhaitée (sans programme complémentaire) :

Soins dispensés uniquement le matin

☐ Du 5 avril au 28 août 2027
Date d'arrivée souhaitée : .....

☐ Le 30/08/2027 ☐ Le 20/09/2027 ☐ Le 11/10/2027

VOTRE MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Nom ..... Prénom .....

Spécialité .....

Adresse .....

Code postal ☐☐☐☐☐ Ville.....

Important
Un rendez-vous avec le médecin thermal vous sera attribué automatiquement.

Votre hébergement à Allevard

.....

Arrhes de réservation

Toute réservation de cure ne sera effective qu'à réception du bon dûment complété accompagné du versement de :
• 50 € pour la cure conventionnée,
• 50 € par programme complémentaire.

☐ Par chèque à l'ordre des Thermes d'Allevard

☐ Pour payer en carte bancaire,
j'accepte de recevoir un lien de paiement sécurisé provenant de *do_not_reply@mail.systempay.fr* sur mon email

.....@.....

☐ Je certifie avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente

Date (jj/mm/aaaa).....

Signature :

CONDITIONS D'ANNULATION

Comme stipulé dans l'article 8.2 des CGV, les demandes d'annulation, qui ne peuvent le cas échéant porter que sur l'intégralité de la Cure (Cure thermale conventionnée et prestations additionnelles et facultatives ainsi que Cure non conventionnée) doivent nécessairement être transmises par écrit à la SET ALLEVARD, laquelle appliquera dans ce cas les conditions tarifaires et de remboursement suivantes : • En cas d'annulation notifiée 30 jours calendaires avant la date de commencement de la Cure et sur présentation d'un certificat médical de contre-indication de Cure, les arrhes versées seront intégralement remboursées • En cas d'annulation notifiée entre 30 et 10 jours calendaires avant la date de commencement de Cure, les arrhes seront reportées sur une cure à une date ultérieure dans la saison thermale en cours, ou en cas d'incapacité du curiste de reporter la Cure à la saison thermale suivante. • En cas d'annulation notifiée dans un délai inférieur ou égal à 10 jours calendaires avant la date de commencement de Cure, les arrhes seront conservées en totalité par SET ALLEVARD

Attention : Tout assuré se rendant sur le lieu de cure sans prise en charge ne pourra bénéficier du tiers payant et devra avancer la totalité des frais de traitement (au tarif Sécurité Sociale). Les CSS et 100% doivent également s'inscrire par retour du courrier. À votre arrivée les arrhes de réservation seront remboursées : intégralement pour les bénéficiaires de la CSS, après déduction des sommes dues au titre du complément tarifaire pour tous les autres curistes, y compris pour les bénéficiaires d'une prise en charge à 100%.